

INSECTICIDE 10 ME**CA701702**

www.lisam.com



N : Dangereux pour l'environnement

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Cyperméthrin (40/60) 10 g/L ME.
Nom commercial : INSECTICIDE 10 ME
Usage : Santé publique. Biocide
Type de produit : Insecticide.
Identification de la société : AGRIPHAR S.A.
Rue de Renory, 26/1
B-4102 Ougrée Belgique-Belgie
Tel. : +32 (0)4 385 97 11
Fax : +32 (0)4 385 97 49
e-mail: info@agriphar.com
http://www.agriphar.com
N° de téléphone en cas d'urgence : Voir le centre Anti-poison.

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Cyperméthrine</u>	: 8,6 à 10,8 g/L	52315-07-8 / 257-842-9 / 607-421-00-4	Xn N	20/22-37-50/53
Log P octanol / eau à 20°C	: 6.6			
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 250 à 4150			
Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]	: > 4920			
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: 2.5			
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: 0.00069			
Abeilles DL50 [µg]	: 0.035 (24h)			
CE50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: 0.00015			

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec les yeux : Légèrement irritant au contact direct avec les yeux.
- Ingestion : Dangereux pour la santé si ingéré en grande quantité. Douleurs abdominales, nausées. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Rétracter fréquemment les paupières. Vérifier si la victime porte des

AGRI PHAR S.A.

Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)4 385 97 11 - Fax : +32 (0)4 385 97 49 - e-mail: info@agriphar.com - http://www.agriphar.com

INSECTICIDE 10 ME**CA701702**

www.lisam.com

4 PREMIERS SECOURS (suite)

- Ingestion : verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- : Rincer la bouche. **NE PAS FAIRE VOMIR**. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction
- Agents d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Pulvérisation d'eau. Mousse. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Risques spécifiques : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général : Eviter toute exposition inutile. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Aérer les espaces confinés avant d'y pénétrer.
- Mesures techniques de protection : Veiller à une bonne mise à la terre.
- Stockage : Conserver sous clé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Après utilisation bien fermer le couvercle.
- Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle



- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.



INSECTICIDE 10 ME

CA701702

www.lisam.com

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
* Couleur	: Rouge.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: 5.5
Densité	: 1.043
Viscosité à 40°C [mPa.s]	: 64
Tension de surface [mN/m]	: 35,9 (40°C)
Point d'éclair [°C]	: >80°C
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 399 +/- 6

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Stable.
Produits de décomposition dangereux	: Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote. Acide cyanhydrique. Chlorure d'hydrogène.
Matières à éviter	: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Cutanée	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau. Non sensibilisant.
- Oculaire	: Légèrement irritant pour les yeux.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: > 2000
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: > 2000
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: > 5
Sur les ingrédients	: Voir Rubrique : Informations sur les composants.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: <1
CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: <1
IC50 72h Algae [mg/l]	: <1
Sur les ingrédients	: Voir Rubrique : Informations sur les composants.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
-------------	--

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
Transport terrestre	
- Désignation officielle de transport	: UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cyperméthrine, 1% solution), 9, III
- No ONU	: 3082

AGRI PHAR S.A.

Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)4 385 97 11 - Fax : +32 (0)4 385 97 49 - e-mail: info@agriphar.com - http://www.agriphar.com

INSECTICIDE 10 ME**CA701702**

www.lisam.com

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- I.D. n° : 90
- ADR/RID : Classe : 9
- Groupe d'emballage ADR/RID : Groupe : III
- Etiquetage ADR

**Transport par mer**

- Désignation officielle de transport : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cyperméthrine, 1% solution), 9, III
- Code IMO-IMDG : Classe : 9
- Groupe d'emballage IMO : Groupe : III
- IMDG-Pollution marine : Marine pollutant
- Etiquette(s) de danger

**Transport aérien**

- Désignation officielle de transport : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cyperméthrine, 1% solution), 9, III
- IATA - Classe ou division : Classe : 9
- Groupe d'emballage IATA : Groupe : III
- Instructions d'emballage : 914/NO LIMIT - 914/NO LIMIT
- Etiquette(s) de danger

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

- Symbole(s) : N : Dangereux pour l'environnement
- Phrase(s) R : R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 AUTRES INFORMATIONS

- Autres données : Révision - Voir : *

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document